

BANQUE DU CANADA

Le message de fond a peu changé : long *statu quo* pour la BdC

SELON LA BANQUE DU CANADA (BdC)

- Le taux cible des fonds à un jour demeure à 1,00 %.
- La croissance de l'économie mondiale demeure modeste. La projection de la BdC est un peu plus faible que celle présentée en avril, en raison principalement d'une révision à la baisse de la croissance en Chine et dans les autres pays émergents.
- Au Canada, la BdC prévoit que la croissance économique sera volatile à court terme quoique les perspectives globales aient peu changé comparativement à la projection qu'elle a présentée en avril. La croissance annuelle moyenne du PIB devrait s'établir à 1,8 % en 2013 et à 2,7 % en 2014 et en 2015.
- La BdC prévoit que la croissance du PIB réel sera suffisante pour ramener l'économie à son plein potentiel vers le milieu de 2015.
- L'inflation a été basse ces derniers mois et devrait le demeurer à court terme. L'inflation mesurée tant par l'indice de référence que par l'indice global des prix à la consommation devrait remonter à 2 % vers le milieu de 2015.
- Tant que l'économie canadienne affichera une marge importante de capacités inutilisées, que les perspectives en matière d'inflation resteront faibles et que l'évolution des déséquilibres dans le secteur des ménages continuera d'être constructive, la détente monétaire considérable en place actuellement demeurera appropriée. Au fil du temps, à mesure que la normalisation de ces conditions s'opérera, on peut s'attendre aussi à une normalisation graduelle du taux directeur, de façon à atteindre la cible d'inflation de 2 %.

COMMENTAIRES

Dans l'ensemble, le communiqué et le *Rapport sur la politique monétaire* de juillet ne révèlent pas de grande surprise. Un premier trimestre plus fort que prévu a amené la BdC, comme tous les analystes, à revoir légèrement à la hausse, de 1,5 % à 1,8 %, la croissance prévue pour cette année au Canada. La BdC demeure toutefois un peu plus optimiste que le consensus pour 2014.

L'accélération de l'économie canadienne devrait surtout provenir des exportations nettes et d'un raffermissement des investissements des entreprises. Si la BdC semble satisfaite de l'évolution récente de l'endettement des ménages, elle

surveillera de près le risque d'une nouvelle accélération du marché de l'habitation résidentiel.

La BdC estime que les inondations dans le sud de l'Alberta et que la grève des travailleurs de la construction au Québec ont retranché 1,3 % à la croissance canadienne au deuxième trimestre de 2013. La fin de ces chocs et les efforts de reconstruction gonfleront toutefois la croissance de 1,8 % au troisième trimestre.

La BdC note la faiblesse récente de l'inflation, mais elle ne semble pas trop s'en inquiéter alors qu'elle juge qu'elle reflète en partie des facteurs spéciaux, en particulier l'évolution des prix des produits de base au niveau mondial et de prix réglementés dans certaines provinces. Contrairement à d'autres banques centrales, elle ne semble pas inquiète de la remontée récente des taux obligataires jugeant que les conditions financières demeurent très favorables.

Le principal changement se retrouve dans la conclusion du communiqué alors que la mention concernant l'évolution future de la politique monétaire a été complètement changée. Au-delà des mots utilisés, le message est toutefois essentiellement le même. La BdC prévoit toujours que la politique monétaire demeurera appropriée pour un certain temps. Lorsque la situation reviendra progressivement à la normale du côté de l'économie, de l'inflation et de la situation financière des ménages, une normalisation graduelle du taux directeur deviendra appropriée.

Implications : Même si le nouveau gouverneur de la BdC a fait sentir son arrivée en modifiant le libellé de la mention prospective concernant la politique monétaire, le message de la BdC demeure essentiellement le même. Nous continuons ainsi de miser sur le maintien du taux directeur au niveau actuel jusqu'à tard en 2014.

Mathieu D'Anjou
Économiste principal

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Yves St-Maurice
Directeur principal et économiste en chef adjoint

Mathieu D'Anjou
Économiste principal

Benoit P. Durocher
Économiste principal

Jimmy Jean
Économiste principal

Hendrix Vachon
Économiste senior

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

Calendrier 2013 des réunions des banques centrales

	Décision	Taux
JANVIER		
10	Banque centrale européenne	s.q.
10	Banque d'Angleterre	s.q.
16	Banque du Brésil	s.q.
18	Banque du Mexique	s.q.
21	Banque du Japon	s.q.
23	Banque du Canada	s.q.
30	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	s.q.
30	Réserve fédérale américaine	s.q.
FÉVRIER		
4	Banque de réserve d'Australie	s.q.
7	Banque centrale européenne	s.q.
7	Banque d'Angleterre	s.q.
13	Banque de Suède	s.q.
13	Banque du Japon	s.q.
MARS		
4	Banque de réserve d'Australie	s.q.
6	Banque du Brésil	s.q.
6	Banque du Canada	s.q.
6	Banque du Japon	s.q.
7	Banque centrale européenne	s.q.
7	Banque d'Angleterre	s.q.
8	Banque du Mexique	-50 p.b.
13	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	s.q.
14	Banque de Norvège	s.q.
14	Banque nationale suisse	s.q.
20	Réserve fédérale américaine	s.q.
AVRIL		
1	Banque de réserve d'Australie	s.q.
4	Banque centrale européenne	s.q.
4	Banque d'Angleterre	s.q.
4	Banque du Japon	s.q.
17	Banque de Suède	s.q.
17	Banque du Brésil	+25 p.b.
17	Banque du Canada	s.q.
23	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	s.q.
26	Banque du Japon	s.q.
26	Banque du Mexique	s.q.
MAI		
1	Réserve fédérale américaine	s.q.
2	Banque centrale européenne	-25 p.b.
7	Banque de réserve d'Australie	-25 p.b.
8	Banque de Norvège	s.q.
9	Banque d'Angleterre	s.q.
22	Banque du Japon	s.q.
29	Banque du Brésil	+50 p.b.
29	Banque du Canada	s.q.
JUIN		
4	Banque de réserve d'Australie	s.q.
6	Banque centrale européenne	s.q.
6	Banque d'Angleterre	s.q.
7	Banque du Mexique	s.q.
11	Banque du Japon	s.q.
12	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	s.q.
19	Réserve fédérale américaine	s.q.
20	Banque de Norvège	s.q.
20	Banque nationale suisse	s.q.

	Décision	Taux
JUILLET		
2	Banque de réserve d'Australie	s.q.
3	Banque de Suède	s.q.
4	Banque centrale européenne	s.q.
4	Banque d'Angleterre	s.q.
10	Banque du Brésil	+50 p.b.
11	Banque du Japon	s.q.
12	Banque du Mexique	s.q.
17	Banque du Canada	s.q.
24	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	
31	Réserve fédérale américaine	
AOÛT		
1	Banque centrale européenne	
1	Banque d'Angleterre	
6	Banque de réserve d'Australie	
8	Banque du Japon	
28	Banque du Brésil	
SEPTEMBRE		
3	Banque de réserve d'Australie	
4	Banque du Canada	
5	Banque centrale européenne	
5	Banque d'Angleterre	
5	Banque de Suède	
5	Banque du Japon	
6	Banque du Mexique	
11	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	
18	Réserve fédérale américaine	
19	Banque de Norvège	
19	Banque nationale suisse	
OCTOBRE		
1	Banque de réserve d'Australie	
2	Banque centrale européenne	
4	Banque du Japon	
9	Banque du Brésil	
10	Banque d'Angleterre	
23	Banque du Canada	
24	Banque de Norvège	
24	Banque de Suède	
25	Banque du Mexique	
30	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	
30	Réserve fédérale américaine	
31	Banque du Japon	
NOVEMBRE		
4	Banque de réserve d'Australie	
7	Banque centrale européenne	
7	Banque d'Angleterre	
21	Banque du Japon	
27	Banque du Brésil	
DÉCEMBRE		
2	Banque de réserve d'Australie	
4	Banque du Canada	
5	Banque centrale européenne	
5	Banque d'Angleterre	
5	Banque de Norvège	
6	Banque du Mexique	
11	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	
12	Banque nationale suisse	
17	Banque de Suède	
18	Réserve fédérale américaine	
20	Banque du Japon	